

PAR COURRIEL

Québec, le 23 janvier 2024



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M40482

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 5 janvier 2024, visant:

*« Je souhaite obtenir des détails sur les montants et les programmes financiers alloués à la Station Touristique Val Saint-Côme par votre ministère, par votre ministère annoncés en juillet 2023
Voici les informations spécifiques que je recherche :*

Un plan détaillé des investissements publics, notamment les montants alloués et le nom du/des programmes qui les a permis suivants :

- *La rénovation de l'Auberge Val Saint-Côme*
- *L'amélioration du système d'enneigement et des pistes*
- *La création d'un réseau de sentiers pour le vélo de montagne*
- *L'amélioration de l'offre d'hébergement de villégiature en montagne*
- *Les services connexes pour la saison estivale à Val Saint-Côme .»*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient le document recherché. Vous trouverez le document en pièce jointe.

Par ailleurs, comme mentionné dans le [communiqué de presse paru le 7 juillet 2023](#), ces investissements sont issus du [Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique](#) (PARIT) du ministère du Tourisme.

...2

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents par intérim,

Frédéric Desjardins

FD/gv

p.j. Avis de recours
Projets soutenus en lien avec la Station touristique Val Saint-Côme

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Projets soutenus en lien avec la Station touristique Val Saint-Côme

Région touristique	Nom de l'organisme	Titre	Description	Montant accordée
Lanaudière	Station touristique Val Saint-Côme inc.	Développement de la station touristique Val-Saint-Côme : hébergement et activités hivernales	Rénovation de l'extérieur de l'auberge et de toutes les chambres, aménagement de pistes de ski haute route, aménagement des pistes de ski existante afin de permettre une ouverture nécessitant moins de neige artificielle, construction de refuges en montagne et acquisition d'équipements pour améliorer le système d'enneigement.	1 491 400 \$
Lanaudière	Station touristique Val-Saint-Côme (9441-4695 Québec inc.)	Développement de la station touristique Val-Saint-Côme : camping, vélo de montagne et parc aquatique	Aménagement de plus de 400 terrains de camping et de nombreux espaces extérieurs, construction d'un bâtiment d'accueil et de blocs sanitaires, construction d'une grande piscine creusée et de glissades d'eau, aménagement de sentiers de vélos de montagne, acquisition de vélos de montagne.	4 339 000 \$

5 830 400 \$

DDTPM-pl
2024-01-11